

MESURES DE PREVENTION

LIEES A LA REPRISE DES FORMATIONS EN PRESENTIEL

DANS LES LOCAUX DU CNFPT

La délégation du CNFPT de Mayotte organise la reprise des formations en présentiel dans ses locaux à compter du 31 aout 2020.
Il s'agit d'attirer l'attention de chaque stagiaire sur la nécessité de respecter scrupuleusement les mesures barrières et les dispositions prises par l'institution pour juguler la propagation de l'épidémie.

CONDITIONS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Pour favoriser la distanciation sociale, les horaires de convocations et des pauses seront modulés en fonction des salles selon le planning joint. **Les stagiaires sont invités à respecter scrupuleusement les horaires d'accueil qui correspondent à la salle de formation**.
De même, une distance d'un mètre entre les stagiaires devra être respectée. En conséquence, est arrêté le nombre maximum de personnes accueillies dans une salle, y compris l'intervenant comme suit :

- Salles Ylang, Jasmin, Vanille, Santal : 10
- Salle Hippocampe : 13

Il ne sera pas possible d'accueillir des stagiaires qui ne se seront pas préalablement inscrits.
Dans l'établissement, le stagiaire devra, dans le cadre du respect des gestes barrières :

- Se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition ;
- Porter le masque obligatoirement dans tous les espaces clos ;
- Respecter le plan de circulation dans les salles afin d'éviter les croisements.

Les masques seront distribués en début de chaque période de formation : le matin et l'après-midi.
Le port du masque fourni par la délégation est obligatoire.
Il est également recommandé aux stagiaires de se laver régulièrement les mains.
Les stagiaires seront invités à privilégier la prise de repas à l'extérieur. Cependant, il leur sera possible de s'installer dans le patio. Pour des raisons de sécurité sanitaire, les tables ont été enlevées et le nombre de chaises à disposition limité. Aucune chaise supplémentaire ne devra être ajoutée.

Mamoudzou le 31 août 2020

La directrice

Centre national de la fonction publique territoriale
Rue de la carrière Doujani 2 - BP 678 - Centre de courrier KAWENI - 97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 64 85 00
Fax : 02 69 64 85 05
www.mayotte.cnfpt.fr